



Master 2 Gestion des ressources humaines parcours Gestion des ressources humaines et management public (Formation continue)

M2 GRH Public

Un programme au service de la professionnalisation de la gestion des ressources humaines dans le secteur public.

Ce diplôme vient enrichir l'offre de formation du [Cifop](#) en proposant un programme spécifique consacré à la gestion des ressources humaines dans le secteur public. La formation se déroule dans les locaux de la Maison des Sciences de Gestion de l'Université Panthéon-Assas, située au 1 rue Guy de la Brosse, 75005 Paris.

Ce programme s'adresse à des étudiants en formation continue et à un public en formation initiale.

[S'inscrire en formation initiale](#)

cfp.u-paris2.fr

Ouverture des candidatures

du 1er mars au 30 juin 2025

Les personnes dont le dossier aura été retenu par la commission seront invitées à un entretien individuel de sélection.

Contact

[Mélanie PARRY](#)

- > Téléphone : 01 53 63 86 19
- > Courriel : melanie.parry@assas-universite.fr

Coût de la formation

3 500 € + droits d'inscription à l'université

Certifications

Numéro RNCP : 35912

Ce diplôme est éligible au [Compte Personnel de Formation](#) (CPF)



Master 2 Gestion des ressources humaines (Formation continue)
Gestion des ressources humaines et management public



[Université Paris-Panthéon-Assas](#)

Gestion

Mme Véronique CHANUT

Masters en Gestion

Master

1 an (à partir de septembre)

Formation continue

Former des professionnels de la gestion des ressources humaines appelés à prendre en charge des fonctions d'encadrement dans la sphère publique.

Dans cette perspective, le programme permet de :

>

Acquérir la maîtrise des techniques et des méthodes de la gestion des ressources humaines, en les adaptant au contexte particulier des organisations publiques ;

>

Préparer aux mutations du métier de gestionnaire des ressources humaines ;

>

Se former par et dans l'action grâce à la mise en œuvre d'un projet d'action dans le domaine de la gestion des ressources humaines.

Ce master est ouvert aux professionnels de la gestion des ressources humaines appelés à prendre en charge des fonctions d'encadrement dans la sphère publique et désireux de reprendre leurs études et/ou bénéficiant d'un congé individuel de formation.

Ils doivent alors justifier d'un niveau de formation initiale égale à bac + 4 (master 1) ou, à défaut, d'une validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les personnes titulaires d'un diplôme de niveau bac +3 ou bac +2 peuvent donc postuler, sous certaines conditions.

L'autorisation d'inscription est accordée par le président de l'université, sur proposition d'une commission d'admission, après examen du dossier.

Durée de la formation : 348 h de cours sur 1 an.

Septembre à Octobre : période académique de 5 semaines : 2 semaines à 5,5 jours + 3 semaines à 3,5 jours

Novembre à Juillet : 1 à 2 semaines par mois à 5,5 jours / 3 semaines à 3,5 jours

= 9 semaines à 5,5 jours + 8 semaines à 3,5 jours

Durée totale de 348 h. 60 ECTS

Module 1 : Agir en environnement public (12h)

> Veille sur les expériences étrangères de modernisation des ressources humaines dans le secteur public (12h)

Module 2 : Construire et conduire des politiques de GRH dans le secteur public (36h)

> Politique de l'emploi public et politique budgétaire (12h)

> Stratégie et politique de ressource humaine dans le secteur public (12h)

> Stratégies de recrutement et de formation dans le secteur public (12h)



Module 3 : Gérer le personnel dans le cadre du droit de la fonction publique (60h)

- > Gestion statutaire et administration du personnel (24h)
- > Déontologie et responsabilité des agents publics (12h)
- > Relations professionnelles et conduite du dialogue social dans le secteur public (12h)
- > Rémunération et politique salariale dans le secteur public (12h)

Module 4 : Manager des organisations publiques (36h)

- > Méthodes de diagnostic organisationnel (24h)
- > Leadership, éthique et autorité (12h)

Module 5 : Développer le potentiel humain dans le secteur public (60h)

- > Gestion des compétences dans le secteur public (12h)
- > Gestion des parcours professionnels et politique de mobilité (12h)
- > Appréciation et reconnaissance des agents publics (12h)
- > Attraction, fidélisation et marketing RH dans le service public (12h)
- > Gestion des connaissances et de l'apprentissage organisationnel (12h)

Module 6 : Maîtriser les techniques et technologies de la GRH (36h)

- > Nouvelles réalités numériques en gestion des ressources humaines : système d'information et technologies digitales (12h)
- > Contrôle de gestion sociale (12h)
- > Diversité, égalité dans chances et inclusion (6h)
- > GRH et gestion de crises (6h)

Module 7 : Pratiquer la GRH en univers public (60h)

- > Innovation publique et techniques de créativité (12h)
- > Fabrication d'un projet public - projet de classe (24h)
- > Méthodologie de conception, d'ingénierie, de pilotage et d'évaluation d'un projet de gestion des ressources humaines en contexte (24h)

Module 8 : Introduction aux méthodes de recherche et à la littérature académique en management public (12h)

- > Méthodes de recherche appliquées aux mémoires individuels (12h)

Module 9 : Séminaires, conférences et travaux de groupe (36h)

- > Séminaires d'intégration et de clôture (12h)
- > Séminaire européen : fonction publique européenne et internationale (6h)
- > Séminaire transition écologique et RH dans le secteur public (6h)
- > Master class RH : conférences de grands professionnels et décideurs publics (12h)

La présence à l'ensemble des cours est obligatoire, toute absence ou retard qui n'est pas dûment attesté entraîne l'interdiction de se présenter aux épreuves. La participation de l'étudiant aux enseignements et travaux de groupes est prise en compte dans les notes qui lui sont attribuées.

Examens écrits : durant les deux semestres de la formation.

>

1er semestre : septembre à janvier

>



2e semestre : janvier à juin

Soutenances de mémoire : septembre

Fonctions de responsables ressources humaines, généralistes ou experts, pouvant exercer diversement dans les administrations d'État, les collectivités territoriales, les établissements hospitaliers, les établissements publics, les entreprises de service public et plus généralement, toutes celles qui assurent des missions de service public. Eventuellement dans les services RH des institutions ou des organes de l'union européenne, dans des organisations internationales ou encore dans des cabinets de conseil.

[Fonction publique](#)

<https://candidatures-cfp.u-paris2.fr/campagne-info?view=programme&cid=230>

Dossier de candidature

[Cliquer ici pour déposer votre dossier de candidature en ligne.](#)